24 septembre 2019



Commission Ressources SCoT de Gascogne



Ordre du jour

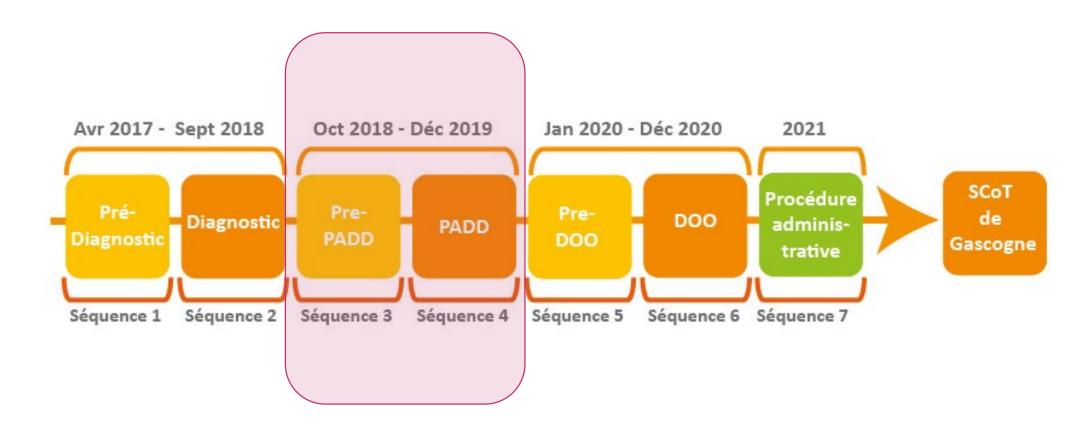
- 1 Avancement de l'élaboration du SCoT de Gascogne
- 2 La séquence 4 : le PADD
- 3 Objectifs et organisation de la commission







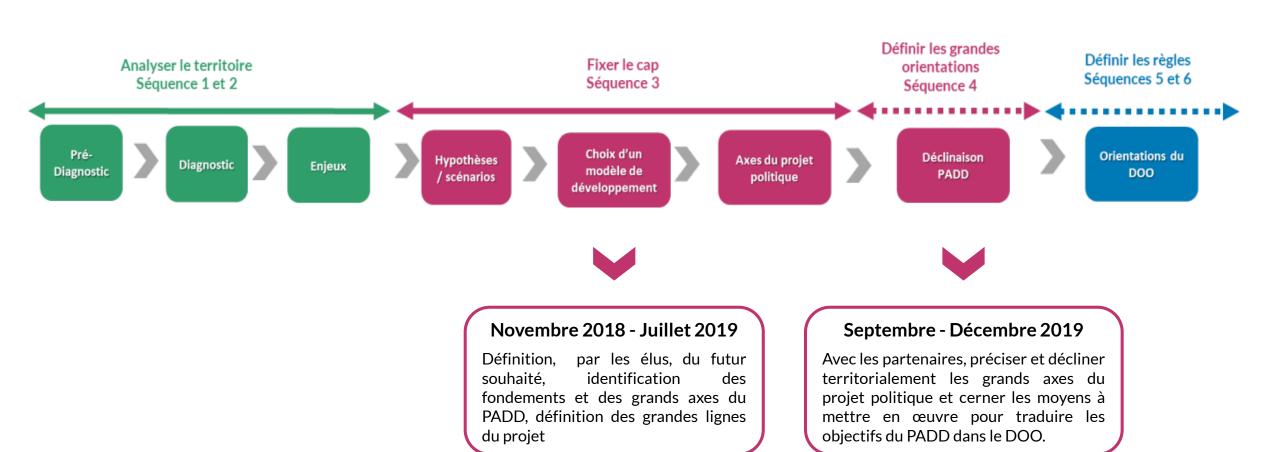
Le calendrier d'élaboration : 7 séquences







Avancement de la démarche d'élaboration



Du pré-PADD au PADD

Le pré-PADD / les grands axes du projet politique



UN TERRITOIRE RESSOURCES, pour répondre au défi de la préservation du cadre de vie et de la valorisation des spécificités territoriales



UN TERRITOIRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT, pour répondre au défi de **l'attractivité** et des **coopérations territoriales**

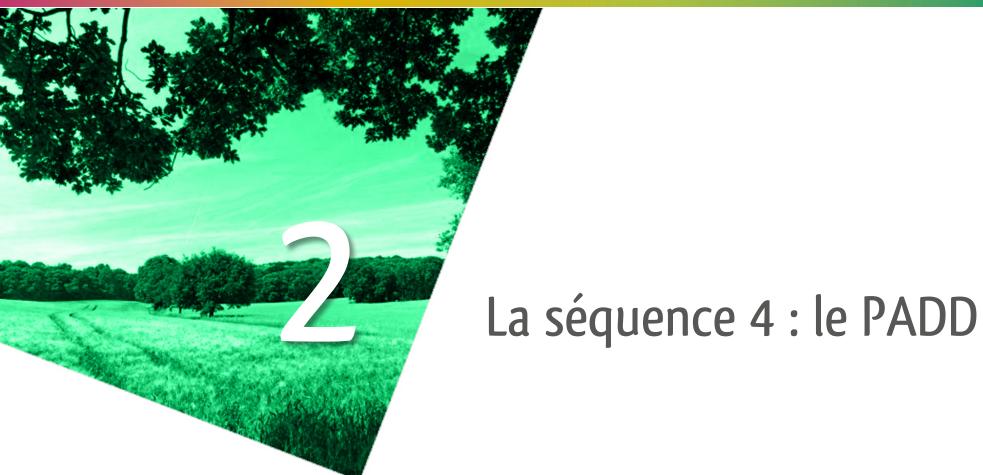


UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS, pour garantir la qualité de vie et les solidarités territoriales

Le PADD

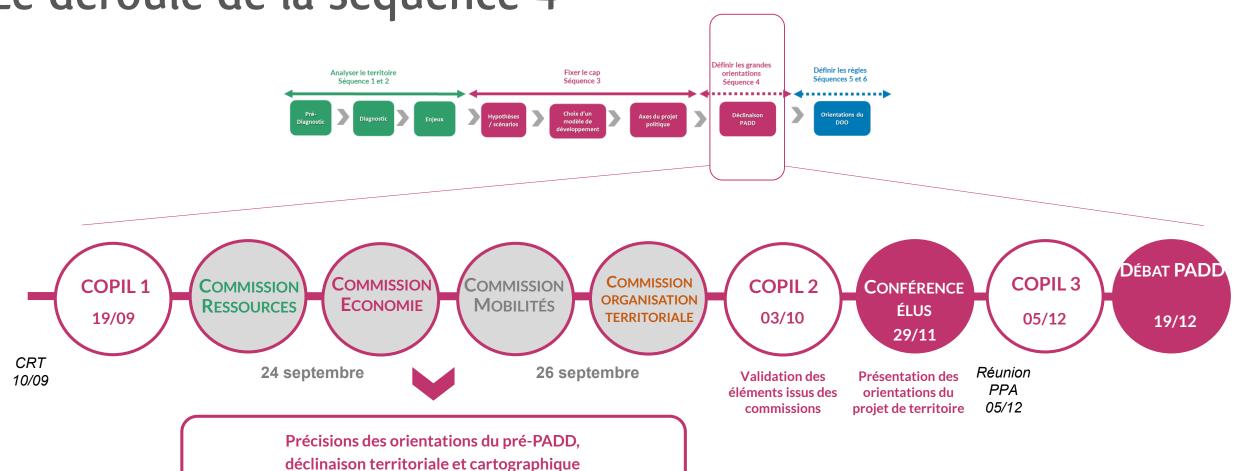
La déclinaison des grands axes sous forme d'orientations et d'objectifs







Le déroulé de la séquence 4



Techniciens des intercommunalités + partenaires techniques



Rappels méthodologiques et règlementaires

Le PADD

La traduction du projet politique et prospectif

Un outil de mise en cohérence qui fixe les grands objectifs politiques à poursuivre dans le cadre des politiques locales en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement, d'économie...

Un document qui peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques = illustrations

Des objectifs qui doivent trouver leur traduction et leur déclinaison dans le DOO

Le DOO

Un contenu à caractère **impératif** et **obligatoire** mais pas de plan type = liberté rédactionnelle

Un outil de **traduction concrète** des objectifs du PADD avec une **valeur prescriptive**

Un outil de territorialisation des objectifs

Un document qui peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques = prescriptions s'imposant dans un rapport de compatibilité





Rappels méthodologiques et règlementaires

Le PADD: exemple d'orientations **SCoT** de Montpellier

Protéger et reconquérir les composantes agronaturelles, les paysages et la biodiversité pour mieux les valoriser

- 1) Faire du paysage un bien commun
- 2) Préserver l'exceptionnelle biodiversité du territoire
- 3) Préserver et réactiver les espaces agro-naturels, socle d'un système agricole et alimentaire territorial durable
- 4) Préserver et réactiver les espaces agro-naturels, socle d'un système agricole et alimentaire territorial durable
- 5) Activer et déployer la multifonctionnalité des espaces agro-naturels

Le DOO : exemple de déclinaison SCoT de Montpellier

Protéger et reconquérir les composantes agronaturelles, les paysages et la biodiversité pour mieux les valoriser

1) Faire du paysage un bien commun

- Préserver et valoriser les sites naturels et le patrimoine faisant l'objet d'un classement, d'une inscription...
- Faciliter les actions de restauration, de réhabilitation, et de valorisation des éléments patrimoniaux
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine vernaculaire non protégé
- Protéger et gérer le capital boisé

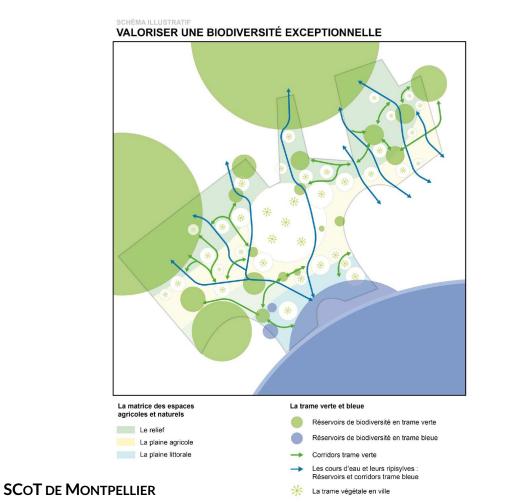
- ...



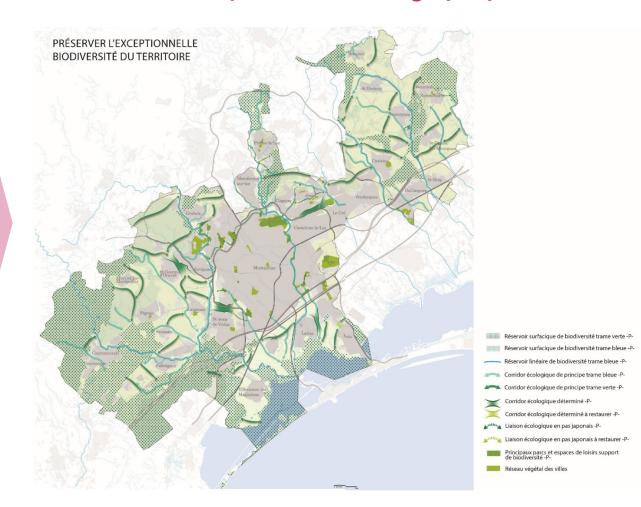


Rappels méthodologiques et règlementaires

Le PADD: exemple de document graphique



Le DOO: exemple de document graphique









Objectifs de la commission « Ressources »

 Compléter les orientations liées aux aspects de biodiversité, de TVB, de paysages, d'espaces agricoles, d'énergie, notamment issues de l'axe stratégique du pré-PADD « territoire ressources »

 Identifier et localiser les éléments structurants du projet de territoire en matière de ressources



COMMISSION « RESSOURCES »



Rappel des principaux objectifs identifiés dans le pré-PADD

Horizon 2040 Gascogne

Patrimoniale

Un territoire **ressources** qui doit :

- Préserver et valoriser son cadre de vie
- Valoriser l'agriculture locale
- Economiser le foncier
- Protéger et valoriser les ressources naturelles
- Promouvoir un développement touristique environnemental
- Développer un territoire à énergie positive
- Assurer la résilience du territoire

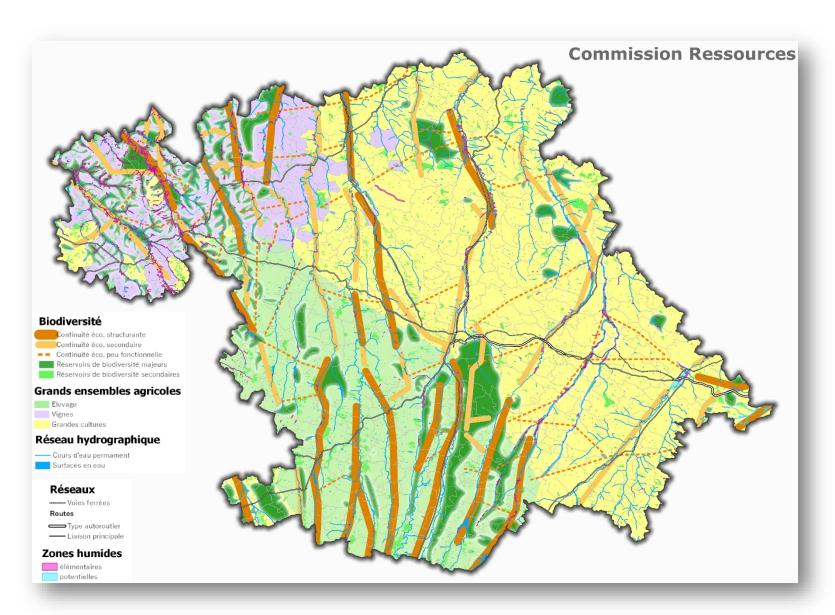
Sur la base des documents transmis en amont :

- → D'autres orientations à promouvoir ?
- → Des déclinaisons d'orientations à compléter ?



COMMISSION « RESSOURCES »





<u>Légende</u>

Maintenir et diversifier les espaces agricoles

- Espaces agricoles à forte valeur ajoutée / labellisés à protéger
- Espaces agricoles irrigués à protéger
- Secteurs où l'érosion des sols doit être limitée
- ...

Préserver et sécuriser les milieux aquatiques et humides

- Cours d'eau à préserver
- Zones humides à protéger
- Secteurs où les pollutions doivent être limitées (AAC)
- ...

Préserver et restaurer la trame verte et bleue

- Réservoirs de biodiversité à protéger
- Réservoirs de biodiversité à reconquérir / restaurer
- Corridors écologiques à protéger
- Corridors écologiques à restaurer / développer
- ...

Préserver les spécificités du territoire

- Secteurs paysagers et identitaires à préserver
- Sites patrimoniaux à préserver
- Secteurs de développement touristique environnemental à valoriser
- ...

Développer les énergies renouvelables

- Secteurs à privilégier pour l'énergie solaire au sol
- Potentiel géothermique à valoriser
- Potentiel biomasse / bois-énergie à valoriser
- Potentiel de méthanisation à valoriser
- Potentiel éolien à valoriser
- ...

24 septembre 2019



Commission Ressources SCoT de Gascogne